



M.N. VOULANGIS le 06.03.2018

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOULANGIS DU 06.03.2018

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 06 mars 2018 sous la présidence du Maire Monsieur Franz MOLET.

- **PRESENTS 13/19 :** Madame ARIZZI, Madame BEAUNE, Monsieur BUIRETTE, Monsieur CORNELOUP, Monsieur HERMANN, Madame LABORIE, Monsieur LEGENDRE, Monsieur MOLET, Monsieur NAILLOU, Madame NOURY, Madame ROBACHE, Monsieur SAGNES, Madame VALAHU.
- **ABSENTS EXCUSES 3/19 :** Madame BUZONIE (pouvoir à Madame VALAHU), Madame GUTH (pouvoir à Monsieur BUIRETTE), Monsieur JARLOT (pouvoir à Monsieur LEGENDRE).
- **ABSENTS 3/19:** Madame BURGER, Monsieur PIROLLO, Monsieur TRUFFIER.
- **Secrétaire de séance :** Monsieur NAILLOU

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 11.01.2018.

1- Urbanisme :

- **DICRIM.**

Il est proposé au conseil la rédaction du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Ce document sera mis en ligne sur le site de la commune et à la disposition du public à sa demande. Ce document de conseils en cas de risques importants (inondation...) vient compléter le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui est lui aussi disponible en mairie pour consultation.

→ Le conseil est d'accord à l'unanimité sur la rédaction du document.

2- Finances :

- **Subvention vidéo-protection :**

Il est proposé de demander une subvention au titre de la DETR qui permettrait l'obtention de 35% sur le coût des travaux et fournitures de vidéo protection estimé à un montant de 72.145,72 € ht

→ Accord du conseil à l'unanimité.

• **Réparation toiture « 104 ».**

Suite à une fuite du toit au dessus de la cuisine, la Sté Legendre propose un devis de 1681 € ht

Par ailleurs il est précisé qu'une réfection totale de la toiture est à envisager à court terme.

→ Accord du conseil à l'unanimité, Monsieur Legendre ne prenant pas part au vote.

• **Agencement de l'accueil de la mairie.**

La peinture et l'aménagement de l'accueil, les éclairages basse consommation LED sont prévus.

Un coût global de l'aménagement et des mobiliers adaptés sont proposés pour un devis de 383,81 € ttc pour la société Adéquat, et 840,78 e ttc pour la société Altec.

→ Accord du conseil à l'unanimité

3- Syndicats et CCPC.

• **CCPC.**

Suite au rapport du 27 novembre 2017 concernant la commission locale d'évaluation des charges transférées, Voulangis est redevable de 11.298,09 €. Cette somme est identique depuis 2014.

→ Accord du conseil à l'unanimité

• **SDESM.**

Le syndicat propose un groupement de commandes pour la maintenance de l'éclairage public.
Deux options sont proposées :

A) contrat d'entretien simple comme actuellement

B) contrat d'exploitation et performances, plus cher, avec de nombreuses options.

→ Le conseil opte à l'unanimité pour le choix A.

• **PNR.**

Les travaux de programmation sont en cours.

• **Point sur la zone AU du Poirier Blanc.**

- Toutes les promesses de ventes pour le foncier ont été signées avec la société de promotion Péroz.

- Il ne reste que la parcelle nous appartenant pour laquelle nous sommes d'accord sur les termes de la transaction.

- Sur ce projet est également prévu le financement d'une classe d'école à hauteur de 50%.

La séance est levée à 21 h 30

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL
jeudi 29 mars 2018,
20h 30 salle du conseil.**